



UNE AUMÔNE S'IL VOUS PLAÎT. — Afin que la *Revue* puisse être un lien de famille entre nos diverses Fraternités du Canada et des États-Unis, nous demandons humblement à nos Frères et à nos Sœurs, principalement aux Secrétaires ou aux Supérieurs des Discrets, de nous faire, de temps en temps, l'aumône d'une petite nouvelle concernant les événements édifiants, les vœux ou professions et les œuvres de leurs Fraternités. Que chacun apporte sa fleur, toute petite qu'elle soit, et le bouquet de famille régnera.

Nous réclamons surtout ces relations, aux décès des Tertiaires. Que pour chacun, l'on veuille bien nous dire, au plus tôt et autant que possible, les noms et prénoms de la personne, son âge, son nom de religion, les dates de sa prise d'habit et de sa profession, la date et le lieu de sa mort. Souvent, la personne défunte aura laissé derrière elle le parfum de quelques paroles ou de quelques traits édifiants. Il ne faut pas laisser perdre pour le public ce bien de famille. Ainsi la Règle nous unira jusqu'après la mort.

La procession de la Fête-Dieu. — C'est le jeudi de la Trinité que, d'après leurs règles monastiques, les Franciscains font la Procession de la Fête-Dieu, complètement obligé de l'office choral qu'ils récitent ce jour-là. N'est-ce pas un jeudi, en effet, qu'a été instituée l'Adorable Eucharistie? Aussi, non contents de prendre le jour, ils prennent l'heure de l'institution du Sacrement pour la cérémonie où ils veulent, eux aussi, dans leur pauvreté, offrir à Jésus Hostie son triomphe annuel et public.

Fixée au soir, au moment de la Cène, la procession a ainsi l'avantage de réunir une grande assistance, malgré l'occurrence du jour ouvrier.

Dès le matin, un drapeau flottait sur le monastère. La brise de Montréal n'en avait pas encore déployé de semblable. Le nouveau venu portait en effet sur sa longue banderolle blanche les armes de l'Ordre séraphique et semblait être fier de s'inaugurer sous un si beau soleil, pour la gloire de l'Eucharistie.